



Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org Overture de la session MAS/37 CRD/1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS LES NORMES ALIMENTAIRE COMITÉ DU CODEX SUR MÉTHODES D'ANALYSE ET D'ÉCHANTILLONNAGE

Trente-septième session

Budapest, Hongrie, 22 - 26 février 2016

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Répartition des Compétences

entre l'Union Européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Préparé par la l'Union Européene

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/MAS 16/37/1
	Compétence Etats membres.	
	Vote Etats membres. ¹	
2	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires	CX/MAS 16/37/2
	Compétence partagée.	
	Vote Etas membres.	
3	Confirmation des dispositions relatives aux méthodes d'analyse et plan d'échantillonnage figurant dans les normes Codex	CX/MAS 16/37/3
	Comité sur les contaminants dans les aliments (CCCF9)	
	Compétence Union européenne Vote Union européenne	
	Comité sur les épices et les herbes culinaires (CCSCH2)	
	Comité sur les poissons et les produits de pêche (CCFFP34)	
	 Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU37) 	
	Compétence partagée.	
	Vote Etas membres.	
4	Élaboration des procédures/directives pour déterminer l'équivalence aux méthodes de Type I	CX/MAS 16/37/4

¹ L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

MAS/37 CRD/1 2

Compétence partagée.	
Vote Etas membres.	
Démarche-critères pour les méthodes qui utilisent une «somme de composants»	CX/MAS 16/37/5
Compétence partagée.	
Vote Etas membres.	
Critères de confirmation des méthodes biologiques permettant de détecter des substances chimiques préoccupantes	CX/MAS 16/37/6
Compétence partagée. Vote Etas membres.	
Examen et mise à jour des méthodes dans la Norme CODEX STAN 234-1999	CX/MAS 16/37/7
Compétence partagée.	
Document d'information sur les exemples pratiques concernant le choix des plans d'échantillonnage appropriés	CX/MAS 16/37/8
Compétence partagée. Vote Etas membres.	
Procédures permettant de déterminer l'incertitude des résultats de mesure	CX/MAS 16/37/9
Compétence partagée.	
Vote Etas membres.	
Rapport de la réunion inter-institutions sur les méthodes d'analyse	CRD 4
Compétence partagée. Vote Etas membres.	
Autres questions et travaux futurs	
La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonction des sujets traités. (Document non disponible).	
Date et lieu de la prochaine session	
Compétence Etats membres. Vote Etas membres.	
Adoption du rapport	
	Démarche-critères pour les méthodes qui utilisent une «somme de composants» Compétence partagée. Vote Etas membres. Critères de confirmation des méthodes biologiques permettant de détecter des substances chimiques préoccupantes Compétence partagée. Vote Etas membres. Examen et mise à jour des méthodes dans la Norme CODEX STAN 234-1999 Compétence partagée. Vote Etas membres. Document d'information sur les exemples pratiques concernant le choix des plans d'échantillonnage appropriés Compétence partagée. Vote Etas membres. Procédures permettant de déterminer l'incertitude des résultats de mesure Compétence partagée. Vote Etas membres. Rapport de la réunion inter-institutions sur les méthodes d'analyse Compétence partagée. Vote Etas membres. Autres questions et travaux futurs La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonction des sujets traités. (Document non disponible). Date et lieu de la prochaine session Compétence Etats membres. Vote Etas membres.

² L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.